

Réunion publique d'information
Le Champ et le parc de la station MUE
26/09/2018 — compte-rendu

Objectif de la réunion publique

L'objectif principal de la réunion publique du 26 septembre 2018 était d'informer les habitants sur le projet « Champ », au sud de Confluence et de présenter le dispositif de concertation : la station MUE et le « festival Kiosk » qui a eu lieu du 29 septembre au 6 octobre, sur la station MUE.



Évolution du projet urbain (source : vue aérienne Desvigne cosneil ; image 3D : BASE)

La réunion s'est composée de quatre temps, suite à une introduction de Sandrine Frih, Alain Giordano et Marie Paule Coassy :

- Les orientations du plan guide ;
- Les grandes thématiques pionnières d'aménagement ;
- La station MUE ;
- La découverte du quartier lors du « Festival Kiosk ».

Intervenants

- Sandrine Frih, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de la participation citoyenne
- Alain Giordano, Adjoint au Maire de Lyon, en charge des espaces verts, du cadre de vie, des nouveaux modes de vie urbains et de l'écologie
- Jeanne Souvent, paysagiste (BASE)
- Annabelle Eyboulet, médiatrice (Bruit du Frigo)
- Marie Paule Coassy, Chef de projet SPL Lyon Confluence
- Stéphanie Chemtob, chef de projet SPL Lyon Confluence
- David Chevallier, Animation (MémO).

Durée et participation

Environ 55 personnes étaient présentes à la maison de la confluence

11 avis et questions ont été exprimés de 18 h 30 à 20 h

Ambiance cordiale et calme

Introduction de Sandrine Frih, Alain Giordano et Marie Paule Coassy

Sandrine Frih remercie l'ensemble des personnes présentes lors de la réunion publique d'information. L'objectif est de présenter le devenir le « Champ », la station MUE et les enjeux que pose le projet. C'est également un moment pour identifier les thématiques qui seront portées à la concertation. Le but est de « *laisser une grande place aux échanges avec les habitants* » (Sandrine Frih).

Alain Giordano a introduit son discours en mettant en avant le « *besoin de savoir ensemble où on doit aller* ». Le projet du « champ » (environ 5 hectares) est nécessaire pour avoir une complémentarité avec le reste de la métropole, plus urbanisée. Les habitants ont besoin d'espaces verts de proximité et de qualité comme le projet du « champ ».

L'équipe projet, autour des paysagistes BASE, doit répondre à 3 enjeux définis par SPL, sur la dernière partie à aménager de la ZAC 2 :

- Investir le lieu pour faire muter son image ;
- Modifier le site de façon radicale et rapide en créant de la nature dans une logique de développement durable ;
- Transformer les perceptions du site et favoriser l'appropriation des riverains et au-delà.

L'équipe retenue pour réaliser le plan guide et répondre à ces enjeux se compose de :

- BASE (paysagiste),
- ARCADIS (bureau d'études techniques),
- ON (éclairage),
- EODD (développement durable),
- Bruit du frigo (médiation).

Temps 1 : Les orientations du plan guide

Jeanne Souvent, paysagiste (BASE). Son métier l'amène à travailler sur les espaces extérieurs (rue, places, rives, parcs).

La problématique du « champ » est assez contrainte, avec un site stérile, très « voitures » et peu accessible pour les piétons. En parallèle, il est situé au sein du corridor écologique lyonnais. Cette position stratégique dans l'entrée de ville fait du « champ » un espace « ambassade ».

BASE s'est posé la question des valeurs que devait prôner le réaménagement du site, présentées sur la carte ci-dessous :



En travaillant à partir des premiers travaux du site réalisé par Herzog et De Meuron et Michel Desvigne Paysagiste, puis des valeurs portées, le projet s'est progressivement orienté vers un espace boisé : « le champ est un bois » (BASE). Les images ci-dessous présentent le devenir projeté de ce bois :

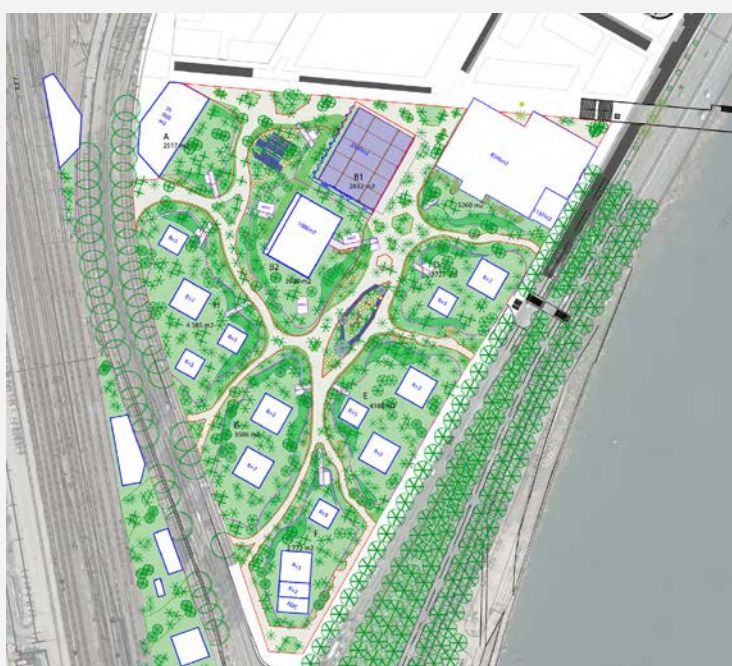


BASE a la tâche de réaliser le plan guide du projet, c'est un outil d'urbanisme qui permet d'orienter le projet à moyen terme. C'est l'ADN du « champ », fixant les grandes lignes et les objectifs à atteindre, mais dont certaines compositions peuvent évoluer avec les différentes études et la concertation.

BASE a proposé une thématique d'approche, celle des « pionniers » au sens des premiers arrivants sur un nouveau territoire : les insectes. (« Les insectes sont les premiers qui investissent un lieu »). Cette thématique permet aussi d'envisager l'évolution du paysage et des conditions pour la biodiversité, passant du site actuel, aux prairies, vers un bois.

Le plan guide met en avant différentes caractéristiques :

- Un paysage continu entre les allées publiques et les parcelles privées
- Des cheminements piétons sous la forme de courbes,
- Un site sans véhicules motorisés,
- Des espaces publics,
- Des parcelles privées, mais traversées,
- Des espaces attractifs et de destination comme une aire de jeu.

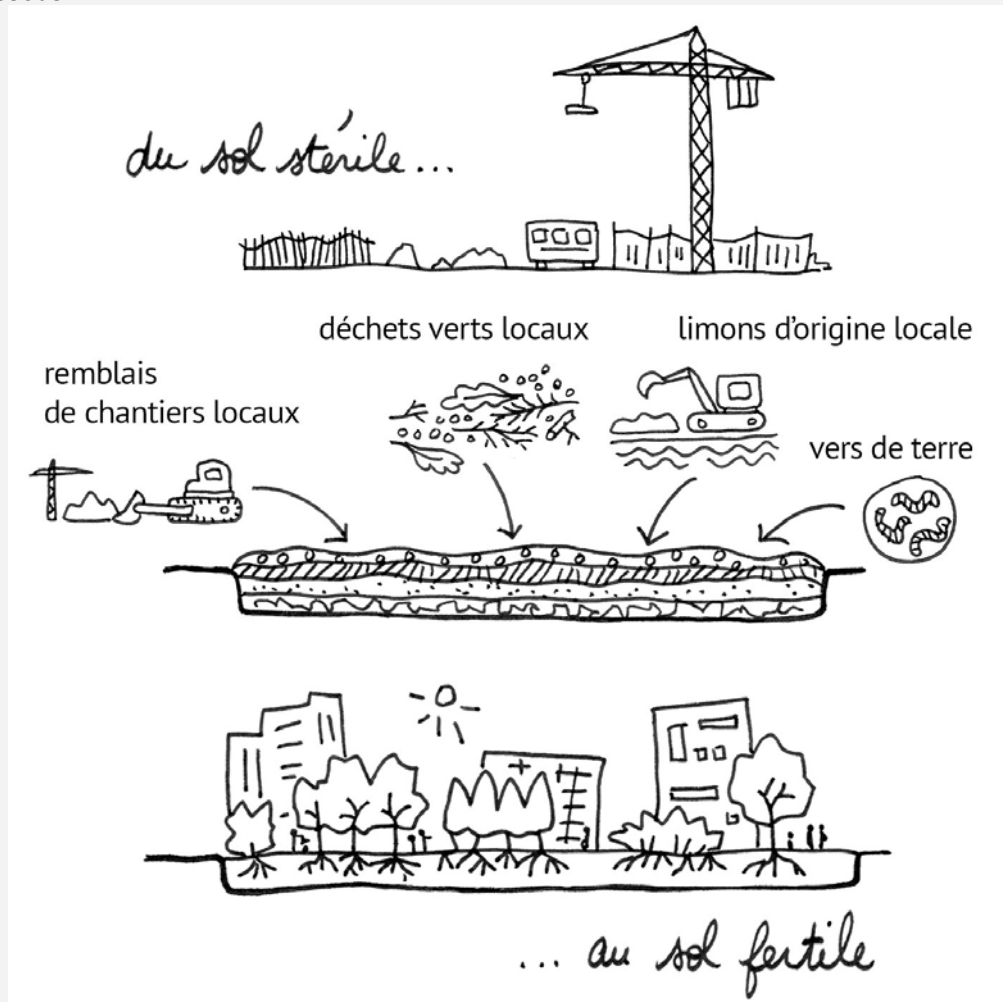


Plan guide réalisé par BASE (source BASE – septembre 2018)

Temps 2 : Les grandes thématiques pionnières d'aménagement

Afin de favoriser le fil conducteur des « pionniers », l'équipe projet a développé des idées allant dans ce sens et souhaite expérimenter de nouvelles pratiques autour de ce thème. Quatre enjeux ont été identifiés :

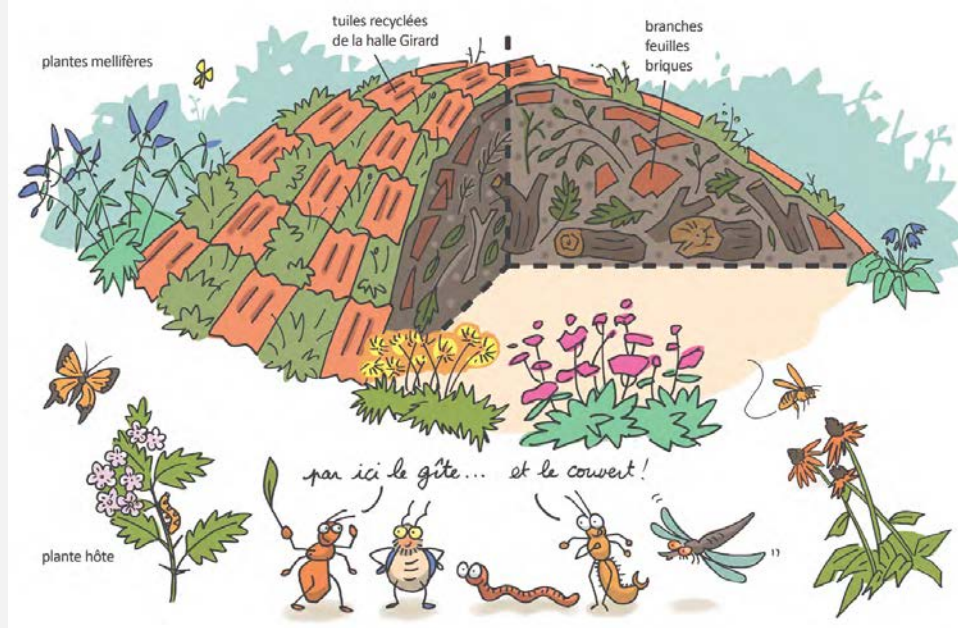
- L'enjeu de la consommation de terre arable est prépondérant. Pour le dépasser, il est proposé de « fabriquer » un sol fertile à partir de limons et de déchets verts comme le montre le schéma ci-dessous.



Réalisation d'un sol fertile (source : ardichvili)

- L'enjeu de l'utilisation d'un béton recyclé pour les cheminements piétons. Cette expérimentation devrait permettre d'économiser 1600 tonnes de sables.
- L'enjeu de la biodiversité. Le projet va favoriser l'implantation d'insectes, avec notamment des hibernaculum pour les amphibiens et reptiles.

Entomoparc : hibernaculum (coupe) et flore



Exemple d'hibernaculum (source : ardichvili)

- L'enjeu des usages sera questionné tout le long du projet, lors des temps de concertation. Les débats se feront à la station MUE, le lieu de découverte et d'expérimentation, dès le « festival Kiosk ».

Concernant la programmation du projet de paysage :

- Le parc de la station MUE est la première phase d'aménagement et de présentation sur site du Champ.
- La suite des aménagements et des plantations se fera au gré des libérations des emprises des parcelles.

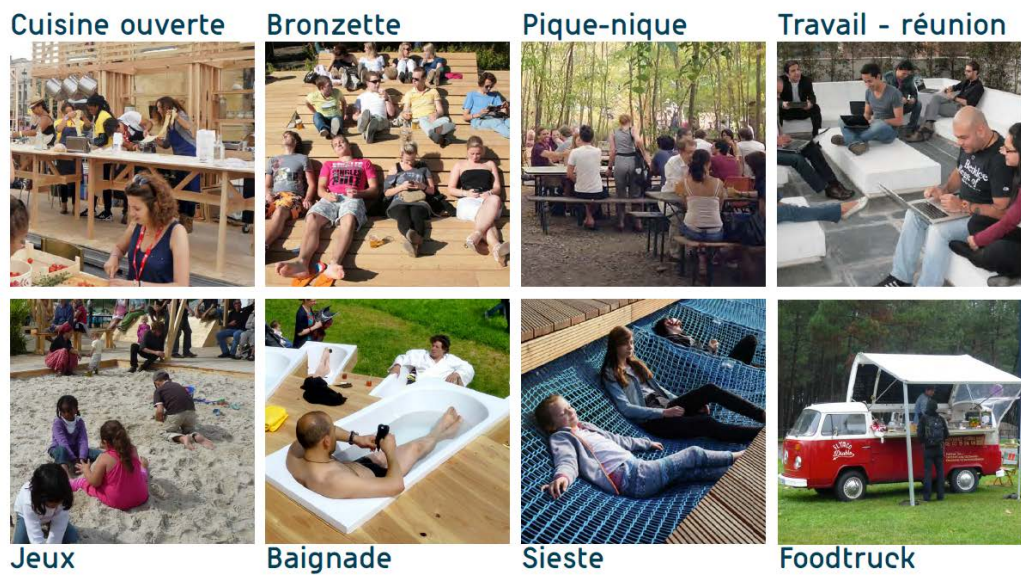
Les premiers bâtiments réhabilités :

- L'installation de la French Tech dans la Halle Girard et l'hôtel 71 sont prévus pour le premier trimestre 2019 ;
- La halle caoutchouc et le garage pour 2021 ;
-

Temps 3 : La station MUE

La station MUE est le camp de BASE du « Champ », sur une surface d'environ 1 hectare. À partir du fil conducteur des « pionniers », le projet va se développer avec les caractéristiques suivantes :

- Une forme architecturale en évolution suivant les usages imaginés lors de la concertation :



Les usages potentiels (source – Bruit du frigo, septembre 2018)

La station MUE a vocation à activer le site, elle sera un lieu de communication et de concertation, un point d'accueil ou encore un espace de détente. Elle sera également en évolution durant les deux prochaines années avec des « greffes d'usages » qui viendront expérimenter le devenir du lieu. Ces greffes seront une réponse aux besoins des habitants et des acteurs.

- Une aire de jeu pour les enfants qui viendra compléter la station Mue pour les usages du quotidiens prévus pour 2020: le « Caterpilou » ;



Image de synthèse de la station MUE avec le Caterpilou (source – Base septembre 2018)

L'inauguration de la station MUE a été faite lors du « Festival Kiosk », le samedi 29 septembre.

Temps 4 : Découvrir le quartier lors du festival



Le « Festival Kiosk » a pour ambition de faire découvrir le projet aux habitants et aux acteurs du quartier et de Lyon de manière plus globale et de leur proposer de participer. Certaines associations du quartier comme la MJC, le CIL ou le conseil de quartier sont présentes pendant le temps du Festival et proposent des activités.

Le programme est composé de différents temps :

- Concerts,
- Ateliers,
- Balades, marches sensibles
- Exposition- présentation du projet du Champ,
- Espace jeunesse,
- Workshop avec les acteurs du territoire et les étudiants de l'école d'architecture de Lyon et de l'école Confluence
- Etc.

Échanges avec la salle

Questions et avis des participants

11 avis

- *Quid de la sécurité dans un parc ouvert, avec une architecture découverte ?*
- *Quelles espèces d'arbres (hauteur) ?*
- *Est-ce que les cours d'eau du projet initial sont maintenus ?*
- *Pourra-t-on marcher sur l'herbe, quel que soit le propriétaire ?*
- *Quel avenir pour la zone sud avec les voies ferrées ?*
- *Comment gérer la prostitution, que faire ?*
- *Que va devenir l'hôtel 71 ?*
- *Est-ce que les parcelles privées et parcelles publiques seront entretenues par les services de Lyon ?*
- *Est-ce que les essences des arbres ont été communiquées au service des espaces verts afin de faciliter la plantation ?*
- *Quels seront les accès pour aller au bois ?*
- *Quid de la station d'essence et le parking ?*
- *Quid du projet de passerelle sur le Rhône ?*

Éléments de contexte et réponses des intervenants

Sécurité :

- La ville gère environ 500 hectares d'espaces verts. Les parcs sont soit ouverts ou clos, selon les temps et en fonction des besoins de sécurité. L'ouverture des parcs n'est pas un problème, mais une chance, un endroit gratuit, qui va répondre aux enjeux de santé. La ville réalise des évaluations régulières des parcs en matière de sécurité. Il est à noter que seulement 3 parcs sont fermés la nuit à Lyon.
- Le petit parc de la station MUE sera ouvert durant le festival puis fermé. Lors des travaux, il y aura

des temps d'ouverture et de fermeture.

- La prostitution n'est pas le sujet de la réunion publique. Toutefois, il semblerait que la prostitution ait lieu dans des espaces plus minéraux que végétaux.

Entretien et règles du parc

- La relation entre les parcelles publiques et les parcelles privées sera limitée par des clôtures peu visibles pour développer le sentiment d'ouverture du parc. En journée, des conventions devraient permettre le passage sur les parcelles privées
- L'entretien du parc (espaces publics) sera fait par les services de la ville, qui sont associés au projet du Champ.

Mobilité

- L'objectif est qu'à terme, la notion paysage du Champ aille jusqu'au-delà du plateau de voies ferrées et que des liaisons piétonnes soient établies. Les voies ferrées ont connu une première phase de réduction des voies. Il reste encore le volet fret. Il sera relocalisé lorsque les voies ne pourront plus accueillir les trains devenus trop grands. L'ambition à long terme du projet est de réduire les voies.
- Le projet urbain propose un projet de passerelles piétonnes, au-dessus du Rhône et de la Saône. Projet qui n'est pas encore décidé. L'ambition est de mailler un réseau mode doux sur l'ensemble des parcs de Lyon afin que « les espaces verts se parlent entre eux ».
- La station-service sera déplacée, ainsi la pointe du champ pourra être revégétalisée. Le stationnement du musée se fera sur un parking de 650 places, qui sera construit port Rambaud.

Biodiversité

- Les limites entre parcelles privées et publiques avaient été proposées avec des noues en eau lors du premier projet. Les paysagistes pensaient utiliser l'eau du futur parking souterrain, mais le débit n'est pas suffisant. Il n'y aura pas de « noues en eau » mais des fossés pour récupérer les eaux de pluie au bénéfice de la végétation.
- Le choix des plantations s'est fait à partir d'une palette à 3 dimensions (arbres, arbustes, prairie), avec notamment des chênes, des arbres fruitiers, des frênes ou encore des arbres de Judée. Des essences locales et résistantes
- Le service des espaces verts de la ville de Lyon est associé à toutes les étapes du projet : Les plantations sont présentées et les essences sont validées avec eux, ainsi qu'avec l'expertise d'associations spécialisées. Le chêne vert sera l'arbre de type persistant principal, car il s'adapte bien au changement climatique.

Autres questions :

- L'hôtel 71 est en cours de requalification. Il accueillera des bureaux de l'économie créative.